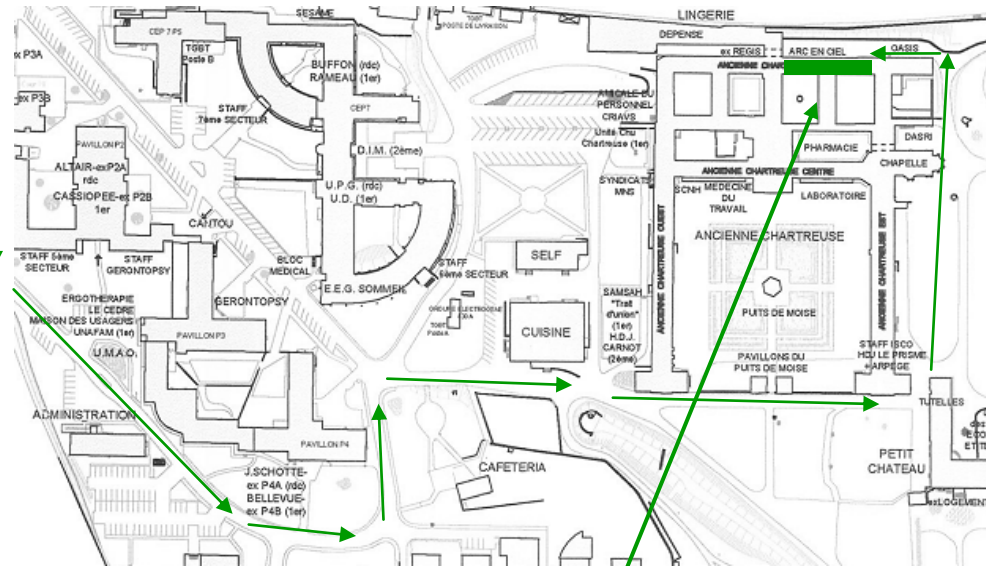






LE PLAN D'ACCÈS

CH : Entrée principale - 1 bd Chanoine Kir



UNITÉ ARC EN CIEL

-  **En autobus** : prendre la ligne 3 – arrêt « CH La Chartreuse - Boulevard Kir »
-  **En autobus** : prendre la ligne 13 – arrêt « CH La Chartreuse - Boulevard Kir »
-  **Par le tram** : Tram T 1, direction Dijon Gare > Quetigny Centre - arrêt « Dijon Gare »
-  **Par le tram** : Tram T 2, direction Valmy > Chenôve Centre - arrêt « Dijon Gare »

Unité Arc en Ciel

1 Boulevard Chanoine Kir - 21000 DIJON

L'unité d'hospitalisation complète Arc en Ciel accueille une population mixte d'adultes, porteurs de déficience intellectuelle profonde. Elle dispose d'une capacité de 14 lits.



Contacts :

Secrétariat : 03 80 42 49 81

Fax : 03 80 42 54 35

Horaires d'ouverture :

14h00 - 18h30

tous les jours

LES MISSIONS

- Développer un projet personnalisé pour chacun,
- Accueillir des patients nécessitant des soins longs et personnalisés,
- Offrir un véritable lieu de vie et de soins adapté et sécurisant,
- Développer une approche humaine de tous les aspects de la vie quotidienne pour offrir aux patients un accompagnement global,
- Promouvoir de façon globale la santé en intégrant des notions de prévention : suivi somatique, prise en charge de la douleur, suivi bucco-dentaire, surveillance diététicienne,
- Permettre une ouverture sur l'extérieur : accompagnement en groupe ou individuel,
- Maintenir et favoriser les liens familiaux.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Arc-en-Ciel est une unité intersectorielle qui accueille des patients en hospitalisation libre. Les personnes accueillies sont porteuses d'une déficience intellectuelle.

Un dossier de candidature doit être déposé afin d'être étudié en commission d'admission, qui émettra un avis concernant l'arrivée du patient à Arc-en-Ciel.

L'ÉQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée des catégories professionnelles suivantes :

- Médecin psychiatre,
- Médecin somaticien,
- Psychologue,
- Cadre socio-éducatif,
- Éducateur spécialisé,
- Infirmier(ère)s,
- Accompagnants éducatif et sociaux, aide médico-psychologique,
- Aides soignants,
- Musicothérapeute,
- Agents des Services Hospitaliers Qualifiés (ASHQ),
- Assistante sociale,
- Assistante Médico-Administrative (AMA).

LES ACTIVITÉS

- Ergothérapie : en individuel / en groupe, en atelier ouvert / fermé,
- Activités thérapeutiques médiatisées : écoute musicale, jardinage, activité multimédia, soins esthétiques...
- Activités socioculturelles : accompagnement vers l'extérieur par le biais de sorties thérapeutiques à la journée ou demi-journée, l'organisation de séjours thérapeutiques et de vacances adaptées,
- Centre Intersectoriel d'Activités à Médiations Multiples (CIAMM) : plusieurs soignants participent à l'encadrement de certaines activités : éveil corporel, jeux de raquettes, sports collectifs, piscine.